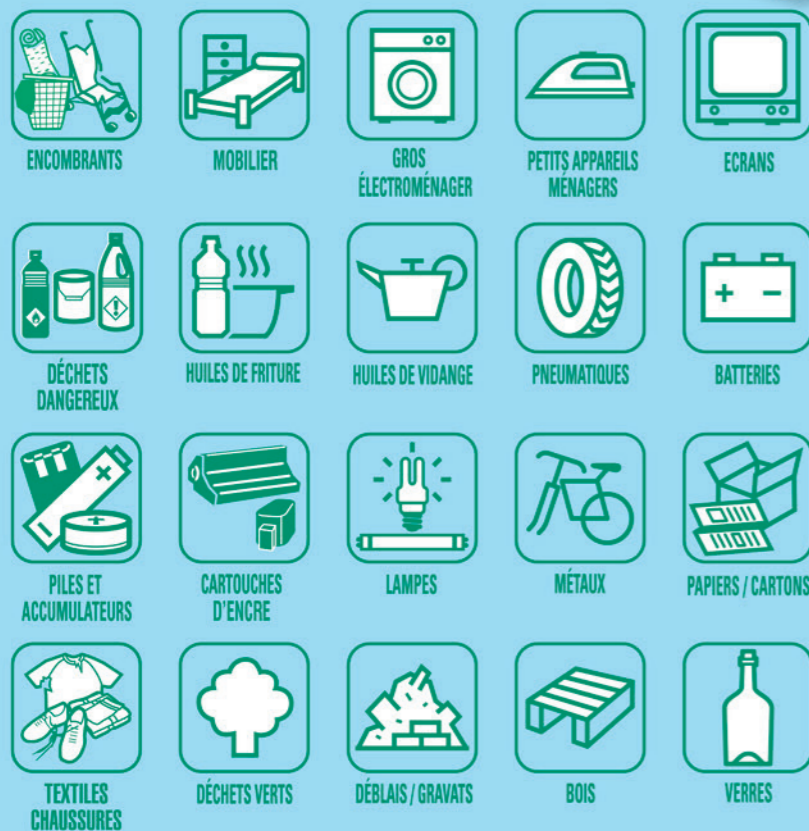


EN DÉCHETTERIE

Toutes les déchetteries du SYBERT vous sont accessibles



DÉCHETS VERTS : valorisez-les aussi dans votre jardin.
AUTRES DÉCHETS : contactez le SYBERT

MÉMO-TRI LES BONS RÉFLEXES CHEZ VOUS

LES TEXTILES

dans le conteneur à textiles



vêtements / linge de maison
chaussures (liées par paire)
petite maroquinerie

i Pensez aussi au troc, à la vente, au don et à la ressourcerie.

NE PAS METTRE
Textiles souillés (peinture, graisse...)



même USÉS ou déchirés

dans un SAC FERMÉ

PROPRES et secs



CALENDRIER DES COLLECTES 2023



Ordures ménagères



Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équiépiers de collecte!)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Abbans-Dessous Abbans-Dessus Bartherans By Courcelles Cussey s/- Lison Durnes Échay Échevannes Goux S/-Landet Lavans-Vuillafans L'Hôpital du Grosbois Malbrans Myon Ornans - Bonnevaux Palantine Rouhe Rurey Saules Villers S/- Montrond	Amancey Amathay-Vésigneux Bolandoz Cademène Chenecey-Buillon Chouzelot Cléron Fertans Flagey Lavans-Quingey Longeville Mérey s/- Montrond Quingey Reugney Scey-Maisières Silley-Amancey Tarcenay-Foucherans Trépot	Arc et Senans Buffard Cessey Charnay Épeugney Fourg Liesle Montrond le Château	Chantrons Chassagne-Saint-Denis Châteauvieux-les-Fossés Déservillers Lods Montgesoye Mouthier-Haute-Pierre Ornans <i>(réservé aux commerçants, collectifs et administrations)</i> Sainte-Anne Vuillafans	Amondans Brères Chay Crouzet-Migette Éternoz Alaise Coulans s/-Lison Doulaize Refranche Le Val Lizine Lombard Malans Mesmay Montmahoux Nans /s-Sainte-Anne Paroy Pessans Rennes s/-Loue Ronchaux Samson Saraz



COUVERCLE FERMÉ

Couvercle entrebâillé = 2 levées comptabilisées

EN SACS FERMÉS

(pas de vrac)



Collecte normale les jours fériés sauf :

- Lundi 1^{er} mai > collecte samedi 6 mai 2023
- Lundi 25 décembre > collecte samedi 30 décembre 2023

Comment régler facilement vos factures

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE :

Vos factures vous sont toujours adressées et vous connaissez à l'avance la date et le montant exact du prélèvement. Pour adhérer au prélèvement, merci de vous renseigner auprès de votre Service Gestion des Déchets.

LE RÈGLEMENT PAR INTERNET :

Votre collectivité vous offre la possibilité de régler votre facture depuis son site www.cclouelison.fr grâce à votre identifiant et votre mot de passe indiqués sur votre facture. Ce moyen de paiement sécurisé est accessible 7j/7 et 24h/24.

VIREMENT :

Sur votre facture se trouvent les coordonnées bancaires du compte de la trésorerie d'Ornans sur lequel vous pouvez effectuer un virement du montant de votre facture. Merci de ne pas oublier de noter en zone «objet/libellé» la mention OM indiquée sur votre facture.

PAR CARTE BANCAIRE OU NUMÉRIQUE :

En espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni(e) du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site.) <http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>.

Une ressourcerie dans chaque déchetterie

Déposez ce qui peut être réparé ou réutilisé



meubles / appareils ménagers / vêtements
vélos / livres / jouets...

Déchetteries gérées par le SYBERT

(Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets)



ACCÈS PAR BADGE - HORAIRES :
www.sybert.fr • 03 81 87 89 40

RETOUR MAGASIN



piles / batteries / appareils électriques, électroniques / pneus / bouteilles de gaz extincteurs / cartouches d'imprimante...



i Privilégiez le retour en magasin spécialisé ou en grande surface pour ces équipements usagés



MÉDICAMENTS

Retour en pharmacie



Emballages & papiers

Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte!)



Pour qu'ils soient recyclés :

EN VRAC (pas en sac), et **BIEN SÉPARÉS** (non imbriqués).

Au centre de tri, les emballages sont triés par matière (acier, carton, plastique...), puis envoyés dans une usine de recyclage. **Les sacs ne sont pas ouverts et les imbriqués ne sont pas séparés.**

LUNDI

Semaines impaires

Amondans, Cléron, Fertans, Lizine, Malans

Janvier: 2-16-30	Juillet: 3-17-31
Février: 13-27	Août: 14-28
Mars: 13-27	Septembre: 11-25
Avril: 10-24	Octobre: 9-23
Mai: 8-22	Novembre: 6-20
Juin: 5-19	Décembre: 4-18

MARDI

Semaines paires

Buffard, Brères, Chouzelot, Lavans-Quingey, Liesle, Lombard, Mesmay, Paroy, Pessans, Samson

Janvier: 10-24	Juillet: 11-25
Février: 7-21	Août: 8-22
Mars: 7-21	Septembre: 5-19
Avril: 4-18	Octobre: 3-17-31
Mai: 2-16-30	Novembre: 14-28
Juin: 13-27	Décembre: 12-26

Semaines impaires

Arc-et-Senans, Fourg

Janvier: 3-17-31	Juillet: 4-18
Février: 14-28	Août: 1-15-29
Mars: 14-28	Septembre: 12-26
Avril: 11-25	Octobre: 10-24
Mai: 9-23	Novembre: 7-21
Juin: 6-20	Décembre: 5-19

MERCREDI

Semaines paires

Bonnevaux-le-Prieuré, Durnes, Échevannes, L'Hôpital-du-Grosbois, Lavans-Vuillafans, Malbrans, Château d'Ornans, Saules, Tarcenay-Foucherans, Trepot, Villers s/-Montrond

Janvier: 11-25	Juillet: 12-26
Février: 8-22	Août: 9-23
Mars: 8-22	Septembre: 6-20
Avril: 5-19	Octobre: 4-18
Mai: 3-17-31	Novembre: 1-15-29
Juin: 14-28	Décembre: 13-27

Semaines impaires

Amancey, Amathay-Vésigneux, Bolandoz, Châteauvieux-Les-Fossés, Lods, Longeville, Mouthier-Haute-Pierre, Reugney, Vuillafans

Janvier: 4-18	Juillet: 5-19
Février: 1-15	Août: 2-16-30
Mars: 1-15-29	Septembre: 13-27
Avril: 12-26	Octobre: 11-25
Mai: 10-24	Novembre: 8-22
Juin: 7-21	Décembre: 6-20

JEUDI

Semaines paires

Bartherans, By, Cademène, Chantrans, Chassagne-Saint-Denis, Chay, Courcelles, Cussey /s- Lison, Échay, Flagey, Goux s/- Landet, Le Val, Mérey s/-Montrond, Myon, Palantine, Quingey, Rennes /s- Loue, Ronchaux, Rouhe, Scey-Maisières, Silley-Amancey

Janvier: 12-26	Juillet: 13-27
Février: 9-23	Août: 10-24
Mars: 9-23	Septembre: 7-21
Avril: 6-20	Octobre: 5-19
Mai: 4-18	Novembre: 2-16-30
Juin: 1-15-29	Décembre: 14-28

Semaines impaires

Abbans-Dessous, Abbans-Dessus, Cessey, Charnay, Chenecey-Buillon, Crouzet-Migette, Déservillers, Épeugney, Éternoz, Montmahoux, Montrond-le-Château, Nans s/- Sainte Anne, Rurey, Sainte-Anne, Saraz

Janvier: 5-19	Juillet: 6-20
Février: 2-16	Août: 3-17-31
Mars: 2-16-30	Septembre: 14-28
Avril: 13-27	Octobre: 12-26
Mai: 11-25	Novembre: 9-23
Juin: 8-22	Décembre: 7-21

VENDREDI

Tous les vendredis

Ornans

Semaines impaires

Montgesoye

Janvier: 6-20	Juillet: 7-21
Février: 3-17	Août: 4-18
Mars: 3-17-31	Septembre: 1-15-29
Avril: 14-28	Octobre: 13-27
Mai: 12-26	Novembre: 10-24
Juin: 9-23	Décembre: 8-22

Collecte normale les jours fériés sauf :
collecte du lundi 1^{er} janvier 2024
avancée au samedi 30 décembre 2023



LES RECYCLABLES dans le bac de tri

EMBALLAGES PLASTIQUES

Nouveau

i Merci de retirer les opercules et les films plastiques des pots (yaourts, crème...) et des barquettes (jambon, viande...)



pots / barquettes / boîtes / sachets / films



bouteilles / bidons / flacons

EMBALLAGES METALLIQUES



acier / aluminium

PAPIERS



journaux / magazines
prospectus / catalogues
cahiers / feuilles
enveloppes

EMBALLAGES EN CARTON



boîtes
cartonnettes
briques alimentaires

DÉCOUVREZ LE CENTRE DE TRI !

Que deviennent vos emballages une fois déposés dans votre bac de recyclage ? En quoi sont-ils recyclés ?

LE VERRE dans le conteneur à verre

EMBALLAGES EN VERRE

i Uniquement des emballages

NE PAS METTRE vaisselle, céramique, pyrex, faïence, verre, miroir, poterie ou ampoule...



pots / bocaux / flacons / bouteilles

MÉMO-TRI
CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

EN VRAC pas dans un sac
PAS D'OBJETS que des emballages

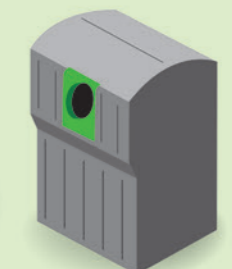


BIEN VIDER inutile de laver



AVEC ou sans BOUCHON
Sacs poubelles
Vêtements
Chaussures
Masques
Gants
Couches
Textiles sanitaires

INSCRIPTION :
sybert.fr/visiter_le_centre_de_tri.html
RENSEIGNEMENTS : 03 81 21 15 60
prevention@sybert.fr



BIEN VIDER inutile de laver
AVEC ou sans BOUCHON

LES BIODÉCHETS dans le composteur

DÉCHETS DE CUISINE, DE JARDIN

i Pour du compostage individuel ou collectif, contactez votre Service Gestion des Déchets



épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café, thé, feuilles, fleurs...

